



Financement des TPE et des PME : une priorité majeure

Une réunion de travail sur le financement des TPE et des PME s'est tenue à Bercy le 20 septembre 2011 avec les représentants des entreprises, des banques, de la Banque de France et de la médiation du crédit. Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat chargé des PME, a demandé aux représentants des banques de faire du financement des TPE et des PME une priorité majeure de leur politique et de se mobiliser pour atteindre l'engagement pris d'un délai de traitement de 15 jours maximum ainsi que le développement de solutions de financement de la trésorerie.

La Banque de France a présenté lors de cette réunion un nouvel indicateur sur le financement des TPE, élaboré avec le concours des banques et qui sera désormais publié trimestriellement. Cet indicateur montre que le crédit aux TPE représente 64 % des crédits aux PME. Gérard Rameix, président de l'Observatoire du financement des entreprises a remis le rapport sur le financement des TPE commandé par les ministres. Ce rapport met en évidence les lacunes de l'information statistique disponible sur ce sujet et constate que la situation financière des TPE s'est globalement améliorée depuis 2009 mais reste variable selon les entreprises dont beaucoup restent très dépendantes du crédit bancaire.

Les deux documents sont disponibles en téléchargement sur :

1- <http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/telechar/economie/entreprises/2011-06-stat-info-financement-des-pme-france-trimestriel.pdf>

2- <http://www.mediateurducredit.fr/site/Actualites/Remise-du-rapport-de-Gerard-RAMEIX-sur-l-acces-au-financement-des-TPE-a-Messieurs-Francois-BAROIN-et-Frederic-LEFEBVRE>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Communiqué de la Banque de France

Jusqu'au 17 février 2012, les cinq billets 500 F Pierre et Marie Curie, 200 F Gustave Eiffel, 100 F Cézanne, 50 F Saint-Exupéry et 20 F Debussy peuvent être échangés contre des euros dans les caisses des succursales de la Banque de France et auprès des agences de l'IEDOM. Après cette date, être aucun billet en franc ne sera échangeable.

Agence de financement des collectivités locales

Le 20 septembre 2011, les collectivités locales ont annoncé la création d'une agence de financement afin de sécuriser leurs investissements. L'agence sera constituée en Epic (Etablissement public, industriel et commercial), regroupant les élus des différents niveaux de collectivité, qui pilotera une agence d'investissement local de type société anonyme. Celle-ci empruntera pour le titre des collectivités locales sur les marchés financiers. Les collectivités locales apporteront des fonds à l'Epic sous forme d'un droit d'entrée remboursable. Une proposition de loi sera bientôt déposée au Parlement pour une adoption avant la fin de l'année et un amendement sera inséré dans le projet de loi de finances 2012. L'agence pourrait être opérationnelle en 2012. Elle se conformera aux exigences des réglementations bancaires et aux nouvelles normes de Bâle III et ne fournira que des produits simples et sécurisés. Ce projet avait été validé par la Cour des comptes dans son rapport du mois de juillet 2011 dans lequel elle avait demandé des garanties sur son fonctionnement, notamment ses fonds propres et sa capacité à respecter les règles de Bâle III. Les élus escomptent, au départ, une soixantaine d'adhésion, et estiment que, dans 10 ans, l'agence devrait occuper le quart du marché des prêts aux collectivités locales. Toute collectivité sollicitant des ressources devra afficher une bonne santé financière et un niveau d'endettement acceptable.

La médiation au service des consommateurs

Au cours du colloque qui s'est déroulé le 27 septembre 2011 sous le patronage de Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, réunissant une centaine d'acteurs du service de la médiation, la charte de la médiation de la consommation a été présentée et les participants ont débattu sur des médiations de qualité dans le secteur de la consommation ainsi que sur la généralisation de la médiation de la consommation. Créée dans le cadre de la loi du 1^{er} juillet 2010, portant réforme du crédit à la consommation auprès de l'Institut national de la consommation, la Commission de la médiation a été mise en place en octobre 2010. Elle est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2011, avec pour objectif de résoudre à l'amiable les litiges de consommation. Des procédures sont déjà développées dans les secteurs de la banque, des communications électroniques, de l'énergie ou de la vente à domicile.

Publications

Banque de France

- *Synthèse du colloque international sur la microfinance*, Paul Loridant, Observatoire de la microfinance, Béatrice Raoult-Texier, Direction de la surveillance des relations entre les particuliers et la sphère financière, Luc Jacolin et Julien Moulouguet, Direction des Etudes et des Relations internationales
- *Le traitement des billets : l'évolution de la réglementation et du recyclage par le secteur privé en France*, Martine Bodils, Michel Brondel, Direction des Activités financières.

Ces deux articles publiés dans le Bulletin de la Banque de France n° 185 sont disponibles sur :

<http://www.banque-france.fr/fr/publications/revues/Bulletin-de-la-Banque-de-France/telechar/2011/Bulletin-de-la-Banque-de-France-185.pdf>

- *Référentiel des financements des entreprises*

Ce document est disponible sur :

<http://www.banque-france.fr/fr/instit/services/referentiel-des-financements-des-entreprises/referentiel-des-financements-des-entreprises.htm>

Publications IEDOM

Les rapports annuels 2010 (Edition 2011) de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin sont disponibles, gratuitement, en téléchargement sur notre site Internet (www.iedom.fr).

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Indicateurs de vulnérabilité des ménages

En août 2011, le Fichier central des chèques (FCC) de la Banque de France a enregistré deux incidents de paiement sur chèques. Par ailleurs, deux retraits de carte bancaire ont également été recensés en août. Enfin, l'archipel comptait 19 personnes physiques en situation d'interdiction bancaire, soit onze de moins qu'en août 2010.

Surendettement

Aucune déclaration de surendettement n'a été déposée auprès de la commission d'examen des situations de surendettement de Saint-Pierre-et-Miquelon depuis décembre 2007.

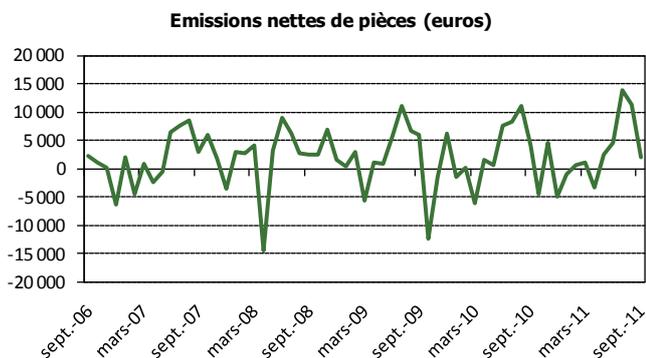
Opérations de compensation

Le volume des chèques présentés à la compensation au cours du troisième trimestre 2011 recule de 8,7% par rapport à la même période de l'année précédente, tandis qu'en valeur la baisse s'élève à 9,5%. En outre aucune demande de prélèvement n'a été enregistrée depuis le début de l'année 2011, ce type d'opération ne transitant plus par la chambre de compensation de l'IEDOM.

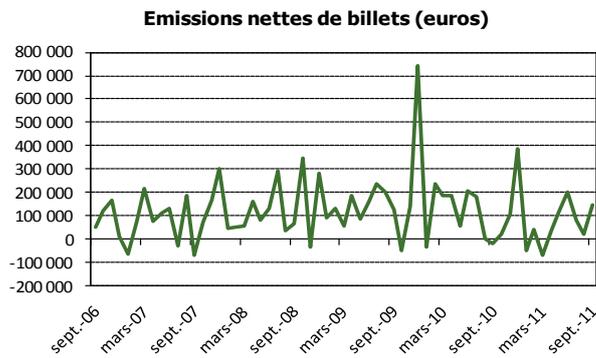
		3e trimestre 2011	Variation T de A-1	Cumul sur les 12 derniers mois
Chèques	Volume	30 522	-8,7%	127 345
	Valeur	15 643 068	-9,5%	63 023 085
Virements	Volume	621	-15,4%	2 451
	Valeur	694 746	-72,3%	2 141 251

Circulation fiduciaire

Fin septembre 2011, les émissions nettes cumulées de billets (pré-alimentation de décembre 2001 comprise) s'élevaient à 14,9 millions d'euros (pour un volume de 395 643 billets), en hausse de 7,6% sur un an. Pour leur part, les émissions nettes cumulées de pièces (pré-alimentation comprise) s'établissaient à 0,482 million d'euros (pour un volume de 2,644 millions de pièces), en progression de 7,8% en glissement annuel.



Source : IEDOM



Source : IEDOM

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

SPM Seafoods International

Le tribunal de première instance de Saint-Pierre-et-Miquelon statuant en matière commerciale a rejeté dans le courant du mois d'août l'unique offre de reprise de la principale usine de transformation des produits de la mer de l'archipel SPM Seafoods International, placée en liquidation judiciaire en mai dernier.

Conférence annuelle de l'alliance SEUS-CP

Une délégation de la SODEPAR s'est rendue les 13 et 14 juin à la quatrième conférence annuelle de l'Alliance des Etats du Sud Est des Etats-Unis et des Provinces canadiennes (SEUS-CP), ayant pour finalité de favoriser les échanges commerciaux et les investissements entre les partenaires membres de ladite Alliance. Lors de son intervention, la délégation a mis en avant les possibilités d'atteindre les marchés européens via Saint-Pierre-et-Miquelon.

Première convention de financement du X^e FED

Le Président du Conseil territorial a signé le 16 septembre à Bruxelles la convention de financement d'un montant de 20,6 millions d'euros au titre du X^e FED (2008-2013). Il s'agit de la première signature de convention avec un PTOM dans la cadre de ce X^e FED prévoyant d'intervenir à hauteur de 100 millions d'euros dans les PTOM français.

Visite d'une délégation terre-neuvienne à Saint-Pierre

Une délégation de Terre-Neuve est venue sur l'archipel du 7 au 9 septembre présenter le projet de développement du port de Fortune qui devrait pouvoir accueillir des navires d'une taille allant jusqu'à 90 mètres.

Exposition au Jardin des Plantes à Paris

Du 22 septembre au 1^{er} décembre, l'archipel participe à l'exposition consacrée à l'Outre-mer ayant pour objectif de mettre en avant la diversité naturelle du territoire. Cette exposition permet de promouvoir la destination Saint-Pierre-et-Miquelon auprès de la population francilienne et d'encourager l'activité touristique locale.

Exposition IEDOM : 60 ans d'histoire monétaire

A l'occasion des journées européennes du patrimoine des 17 et 18 septembre, l'IEDOM a présenté en partenariat avec le ministère de l'Outre-mer une exposition retraçant plus de 60 ans d'histoire monétaire des collectivités d'outre-mer. Cette initiative avait pour objectif de présenter l'évolution monétaire de chaque géographie en la replaçant dans son contexte historique.

Stabilisation du dollar canadien par rapport à l'euro

Après une année 2010 marquée par une forte appréciation du dollar canadien, le cours de la devise canadienne recule de 2,0% en moyenne mensuelle sur les 12 derniers mois. Il s'agit du sixième mois consécutif de baisse en glissement annuel. Depuis le début de l'année 2011, le dollar canadien s'est stabilisé (-0,9%) pour s'établir à 0,7250 EUR/CAN en septembre 2011.



Source : banque-france.fr

LES INDICATEURS DE REFERENCE

Prix
(Source : Préfecture)

	Données brutes	Δ % trimestre précédent	Glissement annuel
Prix à la consommation – 2 ^e trimestre 2011	-	+0,24%	+3,64% <i>Par rapport à juin 2010</i>

Emploi
(Source : DCSTEP)

	Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie 1) Août 2011 :	171	-10,0%	+10,3%
Nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois indemnisés Août 2011 :	133	-18,9%	+9,0 %
Indicateur mensuel moyen de chômage Août 2011 :	5,4%	-	-

RSA
(Source : CPS)

Nombre de bénéficiaires - fin août 2011 :	38	+11,8%	+31,0%
Nombre de personnes à charge - fin août 2011 :	71	+16,4%	+47,9%

Commerce extérieur
(mouvements réels +
mouvements d'entrepôt)
(Source : Douanes)

Importations (milliers d'euros) Mai 2011 :	236	-	-
Cumul annuel :	36 099	-	+17,4%
Exportations (milliers d'euros) Mai 2011 :	0	-	-
Cumul annuel :	833	-	-33,6%
Déficit commercial (milliers d'euros) Mai 2011 :	236	-	-
Cumul annuel	35 266	-	+19,5%

LES SECTEURS D'ACTIVITE

Pêche industrielle
(Source : DTAM)

	Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
Débarquements (en tonnes) Début de la saison en octobre	-	-	-

Pêche artisanale
(Source : DTAM)

Débarquements (en tonnes) En août 2011, depuis le début de la saison (avril)	516	-	-59,8%
--	-----	---	--------

Trafic aéroportuaire
Aéroport de Saint-Pierre
(Source : Aviation civile)

Nombre de passagers (arrivées + départs) Août 2011 :	4 280	+34,5%	-18,9%
Cumul annuel :	23 610	-	-29,1%
Mouvements d'avions Août 2011 :	277	+42,8%	-13,7%
Cumul annuel :	1 759	-	-15,1%
Fret et envois postaux (en tonnes) Août 2011 :	11,422	-17,9%	-18,3%
Cumul annuel :	123,029	-	-8,8%

Trafic portuaire
Port de Saint-Pierre
(Source : Capitainerie du Port)

Mouvements de navires Décembre 2010	31	-38,0%	+55,0%
Tonnage brut Décembre 2010	24 940	-4,8%	-6,8%

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	date d'effet
Taux de la facilité de prêt marginal	1,50%	13/07/2011
Taux de la facilité de dépôt	2,25%	13/07/2011
	0,75%	13/07/2011
Taux d'intérêt légal		
ANNEE 2011	0,38%	JO du 03/02/11
ANNEE 2010	0,65%	JO du 11/02/10
Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)		
Livret A et bleu	LDD	LEP
2,25%	2,25%	2,75%
	PEL*	CEL*
	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

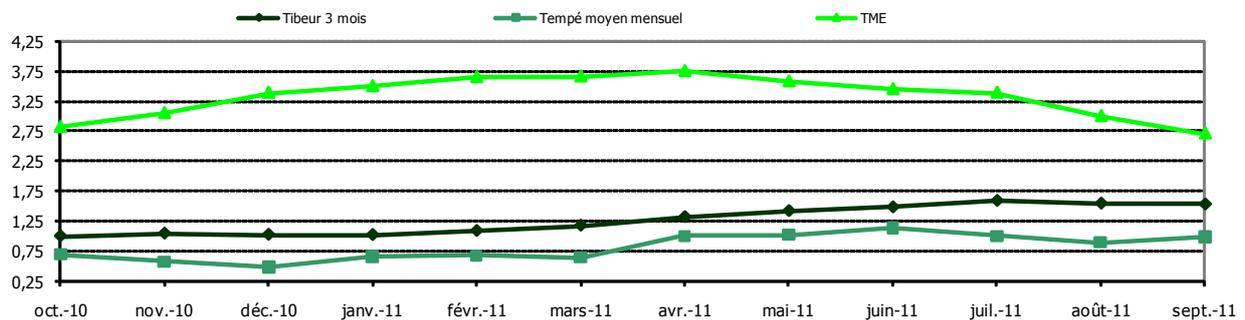
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Septembre 2011)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
1,1330%	1,0033%	0,8972%	0,9963%	1,3470%	1,5360%	1,7360%	2,0670%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	Juin	Juillet	Août	Septembre
3,45%	3,39%	3,00%	2,71%	3,65%	3,59%	3,20%	2,91%

Taux de l'usure (applicable au quatrième trimestre 2011)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,62%
Prêts immobiliers		Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	10,10%
Prêts à taux fixe	6,23%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts à taux variable	5,61%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,61%
Prêts relais	6,28%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,52%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,36%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,03%	Découverts en compte (1)	13,84%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,27%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,36%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	12,76%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	18,16%	Découverts en compte (1)	13,84%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	11,65%		

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

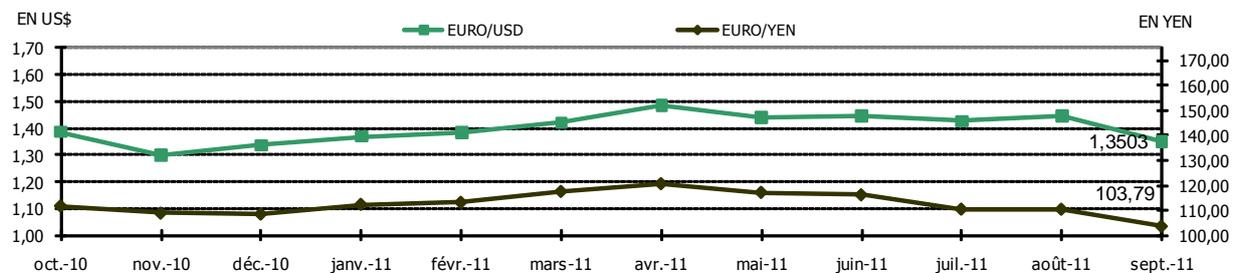
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3503	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,9085	EURO/SRD (Surinam)	4,41840
EURO/JPY (Japon)	103,7900	EURO/BWP (Botswana)	9,70220	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,39660
EURO/CAD (Canada)	1,4105	EURO/SCR (Seychelles)	16,7350	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,3937
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,86670	EURO/MUR (Maurice)	38,7284	EURO/BBD (La Barbade)	2,67780
EURO/SGD (Singapour)	1,7589	EURO/BRL (Brésil)	2,5067	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,57000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,5213	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,75010	EURO/XPf (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2814,3673	EURO/XCD (Dominique)	3,6150	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	